

tendre, où sont gravés quantité de noms et de dates. On dit que, sous la Révolution, de nombreux prêtres et émigrés gagnèrent, par ce sentier sauvage, Bois-d'Amont et la frontière suisse.

De Bellefontaine, revenir par Morez (chemin de fer).

21. — LE GROS CRÉTET. — (Alt. 1300 m.). Appelé aussi *Belvédère du Rizoux*, en raison d'un mirador construit en 1896 et qui, émergeant des sapins dont il voyait, par les grands vents, se balancer les cimes, offrait un vaste horizon vers le *Poupet*, la chaîne de l'*Heute*, la *Roche d'Antre*, les sommets de *Nantua*, le *Crêt de Chalam*, la *Colomby de Gex* et, au fond du cadre formé par la Dole et le Noirmont, le massif du Mont Blanc.

Pendant vingt ans, le Belvédère du Rizoux fut un but de promenades dominicales pour la population des Rousses; il fut abattu en août 1914 par ordre militaire. Ne pourrait-on le relever ?

Recommandons deux autres très intéressantes promenades, sur le flanc du Rizoux : la *Roche Blanche* et la *Roche Delavenna*.

22. — LA ROCHE BLANCHE. — Du village des Rousses, on aperçoit au-dessus du hameau des Rousses-en-Bas, la loge Mandrillon (1) qu'on atteindra en quelques minutes. Belle vue sur le plateau des Rousses et les forêts de Prémanon. Dépassant la loge et tournant à droite, on arrivera, en suivant les *touches* rouges dont sont marqués les arbres et roches, dans la Combe du Vert. Continuant à suivre les touches rouges le long d'un sentier montant et serpentant sous un bois touffu, on arrivera à la *Roche Blanche*. Sortant presque de l'ombre, on sera ébloui de la subite lumière inondant le plateau des Rousses, le vaste cirque de Prémanon et des Arcets, les profondeurs de la Bienne et les glaciers des Alpes, qui surgissent dans la trouée de Saint-Cergue.

23. — LA ROCHE DELAVENNA. — En suivant la route du Rizoux, on rencontre, avant d'arriver à la Combe du Vert, un premier et étroit palier. On le suivra guidé par les touches *bleues*. Une agréable marche d'une demi-heure, parmi des verdure qui s'ouvrent sur des paysages très reposants, conduit à un promontoire rocheux d'où l'on surplombe, sans s'y être attendu, le bel ovale et l'eau transparente du lac, ses champs de nénuphars, les méandres du Bief Noir, et d'où le plateau des Rousses et sa ceinture de montagnes se montrent dans leur simple et calme beauté.

LE COL DE SAINT-CERGUE

La commune des Rousses est riveraine de la Suisse. L'agglomération principale est à 2 kilomètres à vol d'oiseau du hameau frontière de La Cure et à 10 kilomètres de la célèbre station climatérique vaudoise de Saint-Cergue.

Les Rousses et Saint-Cergue sont reliés par la superbe route fédérale qui s'ouvre, à La Cure, sur notre route nationale Paris-la Faucille-Genève, et par le chemin de fer Morez-Nyon.

Route et chemin de fer se côtoient tout le long du col auquel le village suisse a donné son nom.

Le chemin de fer met la station de *La Givrine*, centre de la *passé*, à 15 minutes des Rousses. Cette proximité englobe donc, dans le rayon des Rousses, toutes les promenades qu'il est possible de faire au col et sur ses deux versants.

C'est partout, durant l'été, la vie pastorale avec ses pâturages, ses troupeaux et ses chalets; c'est partout, en hiver, l'étendue des neiges onduleuses et profondes; et c'est, toute l'année, la vue ample ou l'échappée sur les Alpes, les Alpes dominant, en été, le Léman, et, l'hiver, la « *mer de brouillards* », qui moutonne du Jura aux préalpes de Gruyère, du Chablais et du Faucigny.

Autrefois déserts durant les mois de neige, les chalets sont loués, maintenant, par les nombreuses sociétés sportives vaudoises et genevoises,

(1) Liguée avec d'importants domaines aux pauvres des Rousses, par M. Alphonse et M^{lle} Marie Mandrillon.

qui, pour se livrer aux joies du ski, viennent y passer leurs jours de liberté. Disons ici que le skieur étranger est toujours sûr de trouver dans ces rustiques asiles le plus fraternel accueil.

Jusqu'à la conquête du pays de Vaud par les Bernois (1536), ces pâturages et ces forêts faisaient partie des domaines des Chartreux d'Oujon (près de Saint-Cergue) et des Bénédictins de Saint-Claude. Imposant la Réforme et licenciant les moines des terres conquises, le gouvernement bernois distribua les biens monastiques aux communes qui avaient, jusque-là, relevé de ces couvents.

D'illustres voyageurs ont traversé le col de Saint-Cergue. Rappelons les circonstances de quelques-uns de ces passages.

M^{me} de Warens ayant remarqué chez son jeune ami, Jean-Jacques Rousseau, alors âgé de 18 ans, une réelle vocation musicale, l'avait envoyé, pour être initié à la composition, à un organiste réputé de Besançon, l'abbé Blanchard. Jean-Jacques, voyageant à cheval était venu d'Annecy par Nyon, où habitait son père, et par Saint-Cergue. Le père Rousseau devait faire parvenir à son fils linge et vêtements par les rouliers.

Quelques jours après son arrivée à Besançon, Jean-Jacques recevait de son père la nouvelle que ses « hardes » avaient été confisquées par les agents des Fermes générales (douanes) des Rousses. Les agents avaient découvert, parmi les effets envoyés, une parodie de *Mithridate* qu'ils avaient prise pour un libelle séditieux :

« Voilà, raconte Jean-Jacques, ce qui a fait confisquer mon équipage. Les « commis firent à la tête de l'inventaire de cette malle un magnifique procès-verbal, « où, supposant que cet écrit venait de Genève pour être imprimé et distribué en « France, ils s'étendaient en saintes invectives contre les ennemis de Dieu et de « l'Eglise et en éloges de leur pieuse vigilance qui avait arrêté l'exécution de ce « projet infernal. Ils trouvèrent sans doute que mes chemises sentaient aussi « l'hérésie; car, en vertu de ce terrible papier, tout fut confisqué, sans que j'aie « jamais eu ni raison ni nouvelle de ma pauvre pacotille. J'ai un vrai regret de ne « pas avoir conservé le procès-verbal du bureau des Rousses ».

Sans linge et presque sans argent, Jean-Jacques revint près de M^{me} de Warens. Les douaniers des Rousses ont peut-être enlevé à l'art un grand musicien; mais ils ont donné à la Révolution son plus éloquent précurseur.

C'est Rousseau qui mettra plus tard, sur les lèvres de son *Saint Preux*, ce salut aux Alpes et au Léman :

« L'instant où des hauteurs du Jura, je découvris le lac de Genève fut un « instant d'extase et de ravissement. La vue de mon pays, de ce pays si cher où « des torrents de plaisir avaient inondé mon cœur, l'air des Alpes si salubre et « si pur, le doux air de la patrie plus suave que les parfums d'Orient; cette terre « riche et fertile, ce paysage unique, le plus beau dont l'œil humain fut jamais « frappé, séjour charmant auquel je n'avais rien trouvé d'égal dans le reste du « monde, la douceur de la saison, la sérénité du ciel, tout cela me jetait dans des « transports que je ne puis décrire... »

En 1779, Gœthe venant de la Dent de Vaulion, par la vallée de l'Orbe, monte à la Dole par le col de Saint-Cergue.

Aux premiers jours de la Révolution, M^{me} de Staël fait de nombreux voyages, de Paris au château de Coppet, en passant par les Rousses et le col de Saint-Cergue; c'est par cette voie qu'elle fait échapper ses amis, les Montmorency, les Jaucourt... aux dangers de la Terreur; c'est par là qu'en 1802, elle ramène au cimetière de Coppet les restes de son mari, l'ambassadeur de Staël-Holstein, mort dans une hôtellerie de Poligny. Sous l'Empire, exilée par Napoléon, c'est par ce chemin qu'elle cherche à se rapprocher de Paris dont elle a l'insupportable nostalgie, et c'est par là encore que, le 25 juillet 1817, une voiture de deuil ramenait, vers l'enclos funèbre du château de Coppet, ce qui restait de la prodigieuse femme.

Après la Terreur, le duc de Chartres (plus tard Louis-Philippe, roi des Français) qui venait de passer en Suisse, où il s'était improvisé professeur de collège, les jours de danger, rentra en France par le col de Saint-Cergue sous des habits de paysan.

Le 8 mai 1800, Bonaparte, courant au secours de Masséna bloqué dans Gênes,

franchit le col de Saint-Cergue pour gravir bientôt celui du Saint-Bernard et tomber dans le dos des Autrichiens.

Dans les années 1802-1804, Benjamin Constant, irrité et cependant toujours rappelé par l'amour orageux de la chatelaine de Coppet, vient souvent, à travers les forêts de la Givrine, chercher quelque repos près de son père retiré à Brevans, au voisinage de Dôle.

En 1815, Lamartine, refusant de servir Napoléon et de rompre son serment aux Bourbons, franchit secrètement la frontière par le col de Saint-Cergue et s'exile à Nernier, sur la côte, devenue sarde, du Léman. Le poète, se souvenant plus tard du tableau apparu à la sortie du col, écrira : « Jamais, même sous le ciel de Naples, aussi merveilleux spectacle n'avait frappé mes yeux » (Mémoires inédits).

En ce même 1815, c'est Lœtitia, l'impératrice-mère, avec son frère le cardinal Fesch, qui, escortés de hussards autrichiens, s'éloignent précipitamment de la débâcle de l'Empire.

Et c'est aussi Metternich emportant à Vienne le traité de Paris, où il pensait avoir définitivement scellé l'humiliation de la France.

En 1816, Byron passait par là, bientôt suivi de Schelley. Les deux grands poètes allaient se rencontrer, pour la première fois, à Genève. Ils ne devaient pas tarder, tous deux, à achever leur courte et dramatique existence.

En 1849, la célèbre romancière anglaise George Eliot, et, en 1852, le fameux esthète Ruskin, traversaient aussi le col :

« Lorsque, écrira la première, en descendant la pente du Jura, j'aperçus les « Alpes éclairées par le soleil couchant, je crus voir s'ouvrir devant moi le paradis. » (Le Voile soulevé).

« Le spectacle de la Dole, dira le second, a exercé une profonde influence sur ma vie et sur mon œuvre » (Praeterita).

* * *

Mais cessons de considérer des états d'âme et des appareils si divers, et revenons à nos promenades. Nous n'énumérerons pas toutes celles qu'il est possible de faire sur les deux versants du col : elles sont trop. Nous en signalerons quelques-unes qui suffiront, les jours de bonne visibilité, à donner une idée de la magnificence des horizons offerts par les sommets haut-jurassiens.

C'est en hiver, lorsque les vapeurs sont condensées en brouillards compacts couvrant la plaine, que les Alpes se montrent dans toute leur netteté, leur étendue et leurs somptueuses colorations.

La route du col partage le champ d'itinéraires que nous abordons en deux régions :

Celle, au levant, que domine le Noirmont ;

Et celle, au couchant, qui s'étend autour de la Dole.

COTÉ NOIRMONT

24. — LA COMBE DE LA BARONNE ET LE CARROZ. — De belles combes s'ouvrent sur la route du col et montent en pente douce du côté du levant. La première de ces combes est celle de la *Baronne*, qui nourrit, en été, les troupeaux de la Baronne, des *Copettes*, du *Pré Dufour* et de l'*Arzière*.

Après avoir franchi les deux premiers chalets, qui appartinrent aux anciens barons de Coppet, on inclinera légèrement à droite pour gagner le *Pré Dufour*, d'où le Mont Blanc et les Aiguilles qui l'entourent se présentent dans le cadre le mieux fait pour donner tout son éclat à leur pureté : sapins montant à gauche vers le Carroz ; à droite, vers *Finchateau* et la *Barillette*, et s'étendant, au-dessous, en vastes plans bleu sombre, vers la *Givrine*, la *Genolière* et le *Rosset*.

Poursuivant dans la même direction, on arrivera bientôt au chalet de l'*Arzière*, au pied de l'arête rocheuse du Noirmont. Montant en face du chalet, on atteindra en quelques minutes le sommet du Carroz, site admirable ayant large vue sur les

Alpes et où la section genevoise du Club Alpin Suisse a fait construire un confortable refuge.

On trouvera sans difficultés le chemin, aux nombreux et très beaux tableaux, qui, de l'Arzière, descend au *Vermeilley*. Du Vermeilley, tournant à droite et traversant un bois, on arrivera au chalet du *Haut-Mont*, puis à celui de la *Genolière*, près duquel on visitera la *Glacière naturelle*. Et l'on sera bientôt au chalet et à la station de la Givrine (marche de 3 heures 1/2).

25. — LE NOIRMONT ET LE CREUX. — Du chalet des Coppettes, gagner, à gauche, le sommet chaotique du Noirmont, qui offre, après la Dole, le tour d'horizon le plus complet et le plus splendide du pays : à l'orient, cent lieues de cimes blanches et de glaciers ; à l'occident, la forêt jurassienne, déployant son arc immense.

Continuer vers l'est parmi des rocs, traverser une combe dont le bord gauche a des vues surplombantes sur le lac et le plateau des Rousses et, au loin, sur le lac de Joux.

Un cirque profond, fermé de toutes parts et que rien ne faisait pressentir, s'ouvre devant vous : le *Creux*. Un chalet, un bois de sapins se voient au fond de ce vaste entonnoir. On y descend par un sentier taillé dans la roche. La beauté et le silence religieux de cette sauvagerie solitude inviteraient à y passer de longues heures. On en sort par un autre sentier qui, bientôt, dévale sur le hameau du Gravier et sur la route de Bois-d'Amont aux Rousses.

26. — LA FRUITIÈRE DE NYON. — A environ 500 mètres au delà de la station de la Givrine, prendre à gauche, un large chemin. Une douce montée parmi les sapins conduit en 1/4 d'heure à la *Combe Grasse* et au chalet du même nom. Le chemin, comme la combe, s'incline et se relève. Au haut de cette nouvelle montée, laisser le chemin et tourner à droite. On découvre immédiatement le beau chalet connu sous le nom de *Fruitière de Nyon* et le magnifique panorama qui se déploie devant lui. La beauté et la facilité d'accès (l'automobile y arrive sans peine) de ce point en ont fait un but d'excursion très fréquenté.

Le retour peut s'effectuer : 1° par le chemin d'arrivée, avec crochet sur la gauche, en face du chalet de Combe Grasse, pour atteindre le chalet du *Rosset*, où les Alpes se présentent dans un cadre nouveau et d'où un très agréable sentier ramène à la grande route de Saint-Cergue ; 2° par le Haut-Mont, la Genolière et la Givrine, en franchissant l'arête qui sépare la Combe Grasse de la Combe de la Genolière ; 3° par le *Mont Roux* et la *Borsattaz*, où l'on admirera les sapins géants dits les Gogants ; 4° par le sentier qui descend en zigzags sur la pente de la *Prangine* et sur Saint-Cergue.

Nous recommanderons au skieur, pour les jours de bonne neige, l'itinéraire : *Puebla à Godin*, les *Biolles*, *Pré Nouveau*, les *Agozats*, Saint-Cergue (chemin de fer).

27. — LE MONT SALLAZ. — Par la route de Bois-d'Amont. Autobus jusqu'à l'école du hameau du Gravier. Gagner à travers prés, la ligne des petites loges de *Sur la Côte* et gravir diagonalement le flanc du *Crêt des Danses*. A la 8^e loge, « loge *Meunier* », obliquer à droite et suivre un agréable sentier, qui, au bout d'une demi-heure atteint la partie basse d'un second alignement de loges, les *Baragnes*, échelonnées sur la dernière pente du *Crêt des Danses*.

Cette partie basse s'appelle *Tout-Vent*. Suivre le sentier précédent en laissant les *Baragnes* derrière soi. Ce sentier, qui descend un instant, va se relever jusqu'au Mont Sallaz. Il passe près d'une baume curieuse faite de deux puits naturels et jumeaux communiquant entre eux par le fond ; la neige se conserve toute l'année dans l'un d'eux. Après avoir assez longtemps serpenté parmi roches et sapins rabougris, le sentier débouche dans la combe la plus élevée de toute la contrée, mais aussi la plus claire, la plus doucement unie, et ajoutons la moins connue. Longue, étroite et bordée et protégée, au nord, par des rochers au pied desquels croissent des cytises, elle va rejoindre la grande combe qui court de la Givrine au Marchairuz. Trois troupeaux y paissent durant l'été, autour de leurs trois chalets : le *Couchant*, les *Begnines*



La Barillette et les Alpes (édité par MM. Chappalaz et Durnat).



Le Creux.